

TITRE PROFESSIONNEL OUVRIER DU GÉNIE ÉCOLOGIQUE

Niveau 3

OBJECTIFS PROFESSIONNELS DE LA FORMATION

Acquérir les connaissances et compétences du métier :

- Connaître les différents principes de conservation de la nature au sein des grandes entités écologiques (zones humides intérieures, milieux forestiers, zones littorales et estuariennes, côtes calcaires, prairies...)
- Maîtriser les différentes techniques de restauration et de gestion des milieux naturels
- Équiper et entretenir du mobilier à destination du public
- Acquérir un socle de connaissances naturalistes généralistes

PROGRAMME

MODULES TRANSVERSES :

Communiquer, travailler et coopérer au sein d'un collectif, respecter des règles et des procédures, apprendre en continu

PÉRIODE D'INTÉGRATION : présentation des objectifs, connaissance de l'environnement professionnel, adaptation du parcours de formation, zonages réglementaires

2 BLOCS DE COMPÉTENCES :

- Restaurer un milieu à l'aide d'ouvrage de génie écologique
- Maintenir les fonctionnalités écologiques et la biodiversité d'un milieu

DÉBOUCHÉS ET POURSUITES D'ÉTUDES

- Agent technique des espaces naturels
- Ouvrier en génie-écologique

Secteurs d'activité :

- Structure gestionnaire de milieux naturels (associations, syndicats mixtes, collectivités...)
- Entreprises de génie-écologique

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Arboretum,
- Zone de travaux pratiques en conditions réelles,
- Permis de tronçonneuse
- SST (Sauveteur secouriste du travail)
- Engins de chantier (pelle mécanique, micro-tracteur, robot forestier...)

CONTACT

 **Lycée Professionnel de Bavay**
ufa.bavay@gmail.com

 5 rue de la Chaussée
B 44017
59570 BAVAY

 03 27 63 11 11

 www.lyceedebavay.fr

MODALITÉS

PUBLIC

- Jeunes de plus de 18 ans souhaitant acquérir des compétences spécifiques au domaine d'activité par le biais de l'apprentissage en entreprise.

PRÉREQUIS

- Avoir validé un cycle de formation d'un niveau 3 en aménagement de l'espace
- Maîtrise des consignes orales et écrites en Français.
- Résistance à la fatigue physique

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Disposer d'un contrat d'apprentissage au sein d'une entreprise, collectivité, syndicat mixte...
- Dossier de demande de formation
- Entretien, questionnaire et positionnement
- Équipements de Protection Individuel liés aux activités des métiers concernés

Accès : début de la formation en septembre sous réserve du dossier d'inscription remis et complet et d'un contrat d'apprentissage signé

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluations réalisées en cours de formation
- Dossier de Synthèse de Pratique Professionnelle (DSPP) qui décrit sa propre pratique professionnelle valorisant ainsi son expérience et les compétences acquises
- Mise en situation professionnelle (épreuve pratique de 12h)
- Entretien avec le jury.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 à 12 apprenants

DATES, DURÉE

- Septembre de l'année en cours
- Durée : 19 semaines en centre de formation

TARIF

Formation prise en charge par les OPCO et les financements obtenus par le CFA, après étude du dossier. Le reste à charge pour l'apprenti et l'entreprise est donc nul.

ACCESSIBILITÉ

- Locaux : réglementation ERP. Locaux accessible aux PMR.
- Matériel : EPI non fournis. Mise à disposition des moyens pédagogiques du centre : atelier, parc, matériel, salle de cours
- Transport : les déplacements vers les chantiers sont assurés par le centre de formation en mini bus 9 places.